



**HAL**  
open science

## **EPOC - Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux**

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. EPOC - Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux. 2015, Université de Bordeaux, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02033669

**HAL Id: hceres-02033669**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033669v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Environnements et Paléoenvironnement Océaniques  
et Continentaux

EPOC

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Bordeaux

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

École Pratique des Hautes Études - EPHE

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

François SCHMITT, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

|   |  |
|---|--|
| Nom de l'unité :                          | Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux |
| Acronyme de l'unité :                     | EPOC   |
| Label demandé :                           | UMR  |
| N° actuel :                               | 5805   |
| Nom du directeur<br>( en 2014-2015) :     | M. Antoine GRÉMARE   |
| Nom du porteur de projet<br>(2016-2020) : | M. Antoine GRÉMARE   |

## Membres du comité d'experts

|   |  |
|---|--|
| Président :                                   | M. François SCHMITT, CNRS, Lille                                   |
| Experts :                                     | M. Fabrice ARDHUIN, Ifremer, Plouzané                              |
|   | M. Laurent CHAUVAUD, CNRS, Brest                                   |
|   | M <sup>me</sup> Corinne LEYVAL, Nancy (représentante du CoNRS)     |
|   | M. Gilles REVERDIN, CNRS, Paris                                    |
|   | M. Nicolas THOUVENY, Université d'Aix-Marseille                    |
|   | M. Nicolas TRIBOVILLARD, Université de Lille (représentant du CNU) |
|   | M <sup>me</sup> Marie-Hélène TUSSEAU-VUILLEMIN, Ifremer Paris      |
| Délégué scientifique représentant du HCERES : |  |
|   | M. Jean-Luc BOUCHEZ  |

## Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Nicolas ARNAUD, CNRS

M<sup>me</sup> Hélène BLANCHOU, École Pratique des Hautes Études

Mme Gaëlle BUJAN, CNRS

M. Frédéric GARABETIAN (directeur de l'ED Sciences de l'Environnement ED n° 304)

M. Sylvain LAMARE, CNRS

M. Eric PAPON, Université de Bordeaux

M. Jean-Luc POZZO, Université de Bordeaux

M. Thierry TOUPANCE (directeur de l'ED des Sciences Chimiques, ED n° 040)

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR Environnements et Paléoenvironnement Océaniques (EPOc) a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 1997, par réunion de trois laboratoires. Cette unité a été renouvelée en 2003 puis en 2007. La contractualisation actuelle (2011-2015) a correspondu à une fusion avec le Laboratoire de Physicochimie et de Toxicologie de l'environnement (LPTC), une équipe de l'Institut des Sciences Moléculaires. A l'occasion de cette fusion le laboratoire est devenu Environnements et Paléoenvironnement Océaniques et Continentaux (EPOC). L'UMR avait, au départ du contrat quinquennal, 3 tutelles (Université de Bordeaux 1, Université de Bordeaux 4 et CNRS), et un partenariat avec l'EPHE. Avec la fusion de 3 des universités bordelaises au 1<sup>er</sup> janvier 2014, il n'y a plus que 2 tutelles (Université de Bordeaux et le CNRS) et un partenariat avec l'EPHE.

### Équipe de direction

Le directeur, pour le contrat en cours et pour le projet 2016-2020, est M. Antoine GRÉMARE (PR). Les directeurs adjoints sont M. Thierry CORRÈGE (PR) pour le contrat actuel, et M<sup>me</sup> Magalie BAUDRIMONT (PR) et M. Thierry CORRÈGE, pour le contrat actuel comme pour le projet.

### Nomenclature HCERES

ST3 Sciences de la Terre et de l'Univers ; SVE2\_LS9 Biotechnologies, sciences environnementales, biologie synthétique, agronomie ; SVE2\_LS8 Evolution, écologie, biologie des populations, ST4 Chimie.

### Effectifs de l'unité

| Effectifs de l'unité   | Nombre au 30/06/2014 | Nombre au 01/01/2016 |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés                         | 55                   | 51                   |
| <b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés                    | 20                   | 18                   |
| <b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)   | 52                   | 48                   |
| <b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)                        | 1                    | 1                    |
| <b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)              | 7                    |                      |
| <b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 13                   |                      |
| <b>TOTAL N1 à N6</b>   | <b>148</b>           | <b>118</b>           |

\* parmi N3 et N6 : il y a 21 personnels techniques affectés hors équipes (gestion, terrain, géomatique, infrastructures)

\*\* 1 PRAG est affecté hors équipes

| Effectifs de l'unité  | Nombre au 30/06/2014 | Nombre au 01/01/2016 |
|---|----------------------|----------------------|
| Doctorants  | 70                   |                      |
| Thèses soutenues  | 95                   |                      |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité   | 48                   |                      |
| Nombre d'HDR soutenues                                      | 8                    |                      |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 41                   | 36                   |

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

L'UMR EPOC est un gros laboratoire multidisciplinaire dont les recherches portent sur les thématiques des départements SIC, OA et ST de l'INSU et l'INEE. Ses activités portent sur trois domaines principaux que sont (i) l'écotoxicologie et la chimie de l'environnement, (ii) l'océanographie côtière et (iii) les géosciences marines. Selon les domaines et les stratégies, son niveau va de très bon à exceptionnel, certaines de ses équipes se positionnant au premier plan international. Sa visibilité nationale est excellente, notamment en raison de sa forte implication au sein du RESOMAR, réseau des laboratoires et stations marines et dans le cadre du programme EC2CO. Malgré l'excellent niveau et la visibilité nationale voire internationale de certaines équipes, les interactions entre équipes et entre thèmes sont à améliorer.

La dispersion géographique des implantations et la fragmentation thématique constituaient des défis qui ont été partiellement satisfaits. La construction en cours du nouveau bâtiment B18 apportera un souffle nouveau, notamment en facilitant les contacts sur le site de Talence. L'incertitude sur la construction d'un nouveau bâtiment à Arcachon est en revanche un sujet d'inquiétude et un véritable défi pour l'organisation actuelle et future de l'UMR.

### Points forts et possibilités liées au contexte

- présence dans la même unité d'un large spectre de compétences sur le fonctionnement des systèmes aquatiques à l'interface continent-océan ;
- proximité de plusieurs éco- et géo-systèmes emblématiques : bassin d'Arcachon, estuaire de la Gironde, côte sableuse aquitaine, plateau continental et canyons de la marge aquitaine ;
- participation de plusieurs équipes au LABEX COTE ;
- participation aux programmes internationaux de paléocéanographie/paléoclimatologie ;
- très forte visibilité de l'unité dans la communauté française ou européenne ;
- force disciplinaire de certaines équipes, avec un excellent niveau pour plusieurs d'entre elles ;
- projet de soutenir en priorité les projets inter-axes ou inter-équipes ;
- création d'une Commission des personnels pour discuter des campagnes de promotion et d'attribution de primes, et sa réunion régulière (5 par an) ;
- existence et partage entre équipes de plateformes analytiques, performantes et servies par des personnels techniques motivés et solidaires, et ouvertes vers l'extérieur ;

- formation pour et par la Recherche avec encadrement de nombreux stagiaires de master et de nombreux doctorants (ce niveau d'encadrement se situe entre excellent et exceptionnel).

#### Points faibles et risques liés au contexte

- la dispersion géographique de l'UMR (Arcachon, Talence, Périgueux), l'émiettement au sein du campus de Talence (4 bâtiments différents) et la lenteur des opérations immobilières pour compenser cette dispersion sur le Campus de Talence et surtout à Arcachon ;
- une équipe (TGM) de très faible masse critique (trois enseignants-chercheurs) travaillant sur une thématique (Écotoxicologie et chimie de l'environnement) présente dans d'autres équipes du thème ;
- l'utilisation du terme « Laboratoire » pour une équipe de l'unité (LPTC), ne favorisant par le sentiment d'appartenance à l'UMR ;
- les trop faibles interactions entre équipes disciplinaires (y compris dans un même thème) ;
- l'affichage à l'extérieur de séminaires, de manifestations grand public, ..., portant l'intitulé d'une équipe et non de l'UMR ;
- la trop faible participation du personnel dans les prises de décision, visible par le faible nombre de conseils de laboratoire, celui-ci étant mis en place seulement en 2013.

#### Recommandations

- envisager de ne présenter que 2 équipes dans le domaine de l'Écotoxicologie et Chimie de l'Environnement, pour éviter d'avoir une équipe de taille très réduite ;
- abandonner le terme « laboratoire » dans l'équipe LPTC ;
- permettre une meilleure participation du personnel dans les prises de décision en augmentant (i) le nombre de Conseils de Laboratoire, et (ii) la concertation avec les personnels en amont de la prise de décision et des conseils ;
- dans la communication en interne et vers l'extérieur, veiller à mettre en avant le nom du laboratoire et pas uniquement le nom d'une équipe (par exemple dans les annonces des séminaires du Labex COTE - Évolution, adaptation et gouvernance des écosystèmes continentaux et côtiers -) ; les adresses utilisées dans les publications académiques doivent également faire apparaître le nom du laboratoire et non celui d'une équipe ;
- envisager de n'avoir qu'une seule cellule de transfert pour le laboratoire ;
- mettre en place une journée des doctorants au niveau de l'unité EPOC ;
- porter attention aux conditions de travail des personnels qui sont actuellement sur le site de Talence et qui doivent à terme déménager à Arcachon : la situation transitoire dans des locaux destinés à démolition ne doit pas perturber les activités de recherche ;
- mettre en place une signature par le DU des bons de commande effectués via l'association ADERA ;
- mettre à disposition du DU les crédits récurrents apportés par l'EPHE ;
- désigner des animateurs scientifiques pour chaque thème.